



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le village de la sécurité routière sur la place Kléber à Strasbourg

Comme chaque année, "Piétons 67" était présent au village de la sécurité routière qui s'est tenu sur la place Kléber à Strasbourg durant 3 jours, les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juin. Notre stand était à nouveau partagé par "Piétons 67" et par la Ligue contre la Violence routière Haut-Rhin – Bas-Rhin.

Les autres stands étaient tenus par d'autres associations et par les "institutionnels" (Eurométropole de Strasbourg, Police, Gendarmerie).

Bien que le public ne fut pas aussi nombreux qu'on aurait pu l'espérer, certains contacts furent intéressants, et une nouvelle adhésion fut recueillie. Ce fut surtout l'occasion de diffuser notre nouveau dépliant (dont on trouvera un exemplaire ci-joint) qui est sorti de l'imprimerie tout juste quelques jours avant, remplaçant le précédent qui datait de 2007 et n'était plus à jour.



Le Mot du président

En cette fin de printemps notre actualité s'est composée d'une part de notre présence au village de la sécurité routière de Strasbourg, comme depuis plusieurs années maintenant (1er article ci-contre) et d'autre part du "repérage" de plusieurs situations "discutables" de présence de cyclistes sur des trottoirs (2ème article au verso).

Ce dernier sujet est loin d'être réglé.

Par ailleurs, "Piétons 67" est membre du Conseil de quartier de Strasbourg centre (centre Vosges pour être plus précis). Nous en parlerons dans le prochain bulletin.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très bonne période estivale.

Gilles HUGUET

Prochaines réunions mensuelles

dans notre local : 25 rue de Belfort, à 18h30

(À confirmer pour chacune d'elles)

les lundis
7 septembre,
5 octobre,
2 novembre,
7 décembre

SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Le village de la sécurité routière	p.1
Où l'on parle des cyclistes sur les trottoirs...	p.2
Nos activités depuis février 2015	p.2

Où l'on reparle des cyclistes sur les trottoirs ...

A **Strasbourg**, (photos 1 et 2), dans le quartier de Neudorf, la rue du Landsberg comporte dans sa partie ouest un trottoir où se déplacent indifféremment les piétons et les cyclistes, et qui a été récemment signalé "voie verte", ... alors qu'une voie verte ne peut pas longer une chaussée. Mais il est vrai qu'ici elle longe ... des voies de tram, la chaussée étant au-delà de celles-ci. Cela semble bien discutable ... d'autant que la largeur de cet espace est variable, au plus étroit moins de 3 mètres entre les maisons et la première voie de tram. Si des piétons et des cyclistes y circulent dans les deux sens et doivent s'y croiser alors qu'un tram passe à proximité, une signalisation spécifique pour ces espaces partagés reste à inventer pour inciter fortement au respect mutuel.

A **Lingolsheim**, (photos 3 et 4), la rue d'Eckbolsheim, devenue depuis peu rue Alcide de Gaspéri, est constituée, sur sa section proche de la limite de l'agglomération, d'une part d'une chaussée bordée des deux côtés d'espaces engazonnés, et d'autre part d'une piste cyclable bidirectionnelle bien marquée. Il n'y a donc officiellement strictement aucun trottoir et donc aucun espace dévolu aux piétons, alors qu'il y a des habitations. Le début de la piste cyclable côté sud est signalé par un panneau d'interdiction signalant une voie interdite aux voitures, aux deux roues à moteur ... et aux cavaliers, qui n'interdit donc pas aux piétons de marcher sur la piste cyclable. Encore un cas discutable ...

A **Souffelweyersheim**, (photos 5 et 6) le tout nouvel aménagement de la "rue de la Ville" supprime purement et simplement un des deux trottoirs sur une section d'une centaine de mètres, laissant la place uniquement à une piste cyclable bidirectionnelle ... interdite aux piétons, ceux-ci étant priés par un panneau, de façon permanente, de traverser la chaussée pour emprunter l'autre trottoir.

Renseignement pris auprès des services techniques de la municipalité, le trottoir n'a pas été prévu, afin d'éviter un espace mixte et de pouvoir maintenir 6 places de stationnement : celles-ci étaient-elles vraiment nécessaires, vu que les riverains ont la possibilité de garer leurs véhicules dans leurs cours, et que le stationnement est possible dans les voies adjacentes ? Très discutable...

En fait, on peut toujours voir un peu partout sur le territoire de l'Eurométropole (ex CUS) des trottoirs supportant sur toute leur largeur des pistes cyclables.

La mise en conformité des "trottoirs mixtes" ou "espaces mixtes" et des pistes cyclables sur trottoirs est loin d'avoir été réalisée à ce jour, malgré la décision du Tribunal administratif de Strasbourg qui date de janvier 2013, soit déjà plus de 2 ans, ... alors que le Tribunal demandait cet aménagement dans le délai (totalement (irréaliste) de 3 mois.

Toutes les situations évoquées ci-dessus sont "discutables", mais l'ex CUS n'a pas cherché à discuter avec les associations et les usagers. Elle a préféré s'en remettre à un jugement du Tribunal administratif et se retrouver à gérer des situations incohérentes, avec de fausses voies vertes et des absences de trottoirs, ceci au détriment des usagers. La nouvelle Eurométropole saura-t-elle faire preuve de pédagogie et instaurer une réelle concertation dans un esprit de co-construction ?

Gilles HUGUET et André ROTH



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6

Nos activités depuis février 2015

2 février	réunion mensuelle
11 février	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
18 février	réunion commission sécurité routière Eurométropole
26 février	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
2 mars	réunion mensuelle
6 mars	rencontre avec M. J-B. Gernet, conseiller municipal et eurométropolitain
12 mars	réunion atelier Ad'AP
21 mars	assemblée générale de l'association nationale "les Droits du piéton" à Paris
27 mars	assemblée générale de l'association ASTUS
27 mars	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
30 mars	assemblée générale
8 avril	réunion mensuelle
11 avril	inauguration "vitaboucles" parc du Heyritz
19 avril	fête du Parc naturel urbain
20 avril	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
5 mai	réunion Plan local d'urbanisme
6 mai	réunion extension tram vers Kehl
11 mai	réunion mensuelle
20 mai	réunion Plan local d'urbanisme
1er juin	réunion mensuelle
10 juin	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
12-14 juin	stand Village sécurité routière
16 juin	conférence mobilité
18 juin	réunion conseil de quartier Strasbourg centre
24 juin	réunion commission sécurité routière Eurométropole

N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

25 rue de Belfort – 67100 STRASBOURG

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr